

## HONORAIRES DE TRANSACTION

*Les honoraires de transaction sont soumis à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA - 20 %).*

*En cas de délégation de mandat, les honoraires de transaction sont ceux du mandat d'origine.*

*En cas de loyer progressif, les honoraires de transaction seront calculés sur le loyer de base hors taxes et/ou hors charges et non sur les loyers à paliers.*

### VENTE

**Honoraires à la charge de l'acquéreur et/ou du vendeur ou répartis entre eux selon le mandat.**

Locaux commerciaux, locaux d'activités, bureaux, entrepôts, terrains (liste non exhaustive).

| PRIX DE VENTE NET VENDEUR      | MODALITÉS EN % OU FORFAIT               |
|--------------------------------|---|
| Jusqu'à 50 000,00 €            | <b>Forfait de 4 700,00 € hors taxes</b> |
| De 50 001,00 € à 200 000,00 €  | <b>8 % hors taxes</b>                   |
| De 200 001,00 € à 600 000,00 € | <b>7 % hors taxes</b>                   |
| À partir de 600 001,00 €       | <b>6 % hors taxes</b>                   |

### LOCATION

**Honoraires à la charge du preneur et/ou du bailleur ou répartis entre eux selon le mandat.**

Locaux commerciaux, locaux d'activités, bureaux, entrepôts, terrains (liste non exhaustive).

| LOYER ANNUEL HORS TAXES ET/OU HORS CHARGES | MODALITÉS EN % OU FORFAIT                     |
|--|---|
| Jusqu'à 4 000,00 €                         | <b>Forfait de 1 200,00 € hors taxes</b>       |
| De 4 001,00 € à 7 500,00 €                 | <b>Forfait de 2 000,00 € hors taxes</b>       |
| À partir de 7 501,00 €                     | <b>30 % hors taxes du loyer annuel HT/HC*</b> |

\* HT/HC : hors taxes / hors charges

### CESSION DE DROIT AU BAIL

Honoraires de négociation sur les cessions de droit au bail **cumulatifs avec les honoraires de négociation sur les locations.**

**10 % hors taxes du prix de cession à la charge du Cédant et/ou du Cessionnaire ou répartis entre eux selon le mandat. (Minimum 7 500 € hors taxes).**

---

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

---

Honoraires de négociation sur les cessions de fonds de commerce à la charge du Cédant et/ou du Cessionnaire ou répartis entre eux selon le mandat.

| PRIX DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE<br>NET VENDEUR | MODALITÉS EN % OU FORFAIT  |
|---|--|
| Jusqu'à 100 000,00 €                                | Forfait de 8 000,00 € hors taxes   |
| De 100 001,00 € à 500 000,00 €                      | 8 % hors taxes   |
| À partir de 500 001,00 €                            | 40 000,00 € hors taxes + 4 % hors taxes sur<br>la tranche de prix > 500 001,00 € |

---

## HONORAIRES DE RÉDACTION

---

Honoraires de rédaction de bail, de renouvellement, d'avenant et de résiliation de bail commercial, dérogatoire, professionnel ou civil et de convention précaire.

Forfait de 2 000 € hors taxes.

---

## AVIS DE VALEUR

---

Locaux commerciaux, locaux d'activités, bureaux, entrepôts, terrains (liste non exhaustive).

Devis sur demande selon la typologie de l'ensemble immobilier.

Forfait minimal de 500,00 € hors taxes.

---

*La SAS ADVISOR IMMOBILIER D'ENTREPRISE est amenée à réaliser des prestations préparatoires, exploratoires, accessoires à l'activité de commercialisation elle-même. Par conséquent, il est expressément convenu entre les parties, ce conformément à la loi « Article 6-1 de la Loi HOGUET » modifiée par la « Loi ENL (article 99) », (exception au principe d'opération « effectivement conclue ») qu'en cas de non-réalisation des conditions suspensives ou de simple non-réalisation de la transaction au profit du preneur ou acquéreur, la SAS ADVISOR IMMOBILIER D'ENTREPRISE se réserve le droit de facturer tout ou une partie de ses honoraires de transaction.*

*Honoraires de transaction à jour au 07 mars 2024*